

## **Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 21.06.2016 à Jambes**

**Présents :** B. Brasseur, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, P. Hourez, A. Luisi, T. Pierloot, S. Moonen, I. Soti, A. Praillet, M.C. Wauthy.

**Excusés :** K.D. Convents, M. Dony, D. Timmermans.

### **1. Le mot du Président**

Pour conclure la période de « remise des prix », je commencerai par féliciter les équipes de jeunes des clubs de Saint-Trond, de l'Elita Buggenhout et du HC Eynatten-Raeren pour leur titre de champion de Belgique. Bravo encore au HC Eynatten-Raeren pour sa parfaite organisation de la journée.

Si le mois passé, je vous faisais part de nos craintes par rapport au montant de notre plan-programme, le nouveau ministre des sports et son administration nous ont rassurés lors d'une réunion regroupant l'ensemble des fédérations sportives, lesquelles étaient toutes logées à la même enseigne que nous.

Pour ce qui concerne l'URBH, je formule le vœu que les négociations en cours débouchent sur un consensus permettant à tous de trouver leur place dans une organisation efficiente qui aura entre autres l'immense honneur d'organiser les prochains matchs de notre équipe nationale, dont la rencontre de début novembre à Liège contre la prestigieuse France.

Ensuite, je ne peux que regretter le peu de clubs francophones représentés à la formation pour entraîneurs organisée le week-end des 11 et 12 juin. Cela est d'autant plus désolant que ce sont les « entraîneurs du top » eux-mêmes qui avaient demandé que ce type de manifestation spécifique leur soit proposé. Comment faut-il interpréter ce désintérêt ?

Enfin, vu que nous sommes en juin, je souhaite à tous de bonnes vacances ; que celles-ci nous permettent de nous ressourcer auprès de ceux qu'on aime et de revenir « gonflés à bloc » pour une nouvelle saison.

### **2. Approbation du P.V. de la réunion du 17.05.2016**

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 17.05.2016 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

### **3. Trésorerie**

- ❖ La situation financière au 31.05.2016 a été envoyée avec la convocation.
- ❖ Suite à la réunion du 03 juin avec le ministre, nous avons appris que notre subvention pour le plan programme serait maintenue au 120.000 euros comme pour 2015.  
Pour ce qui concerne le montant de 30.000 euros liés à notre projet Namur-Luxembourg, nous avons introduit un dossier au cabinet et nous attendons qu'ils l'analysent.

#### ❖ **Finances URBH**

La situation financière actuelle de l'URBH après le paiement des factures dues et de la comptabilisation du sponsoring Ethias et des rentrées liées aux finales de coupe, est de + 26.431,26 euros au 10-06-2016.

Il ne faut cependant pas négliger que :

- la VHV et la LFH ont respectivement avancé 20.000 et 11.000 euros ;
- L'URBH doit prendre en charge le déplacement et l'hébergement de notre équipe M 18 (+/- 18.000 euros) en Géorgie ;
- des factures pour +/- 10.000 euros doivent encore nous être payées ;
- une facture à l'égard de la FFHB (tickets CM2017) de 7.500 euros doit encore payée et que +/- 6.000 euros sont déjà comptabilisés.

Si l'on fait une projection, cela signifie que la situation actuelle de l'URBH est déficitaire de +/- 6.000 euros. Par conséquent, il est essentiel que le match contre la France engendre des bénéfices.

### **4. Secrétariat**

#### ❖ **Réunions du 31-05-2016 à l'Adeps**

La réunion s'est particulièrement bien déroulée. Nous avons remis les documents que nous avons préparés et avons donné les explications souhaitées. Une fois de plus, notre projet « Namur-Luxembourg » a été complimenté.

Nous avons quitté la réunion avec la satisfaction du devoir accompli (par rapport à nos engagements antérieurs).

P. Garcia tient à souligner l'excellent travail de préparation réalisé par le président ainsi que sa très bonne connaissance des dossiers ; ce qui a fortement contribué à donner une image positive de la L.F.H.

❖ **Proposition de modifications des statuts et règlements**

Les propositions de modification des règlements sont acceptées. Les catégories « jeunes » seront spécifiées suivant la nouvelle dénomination (U12-U14-U16 ...)

Afin de répondre aux conditions de reconnaissance de la LFH par la fédération Wallonie-Bruxelles, l'article 112 A.1c. est également modifié afin qu'il ne soit plus fait référence à une « société à forme commerciale ».

Les statuts de l'asbl seront également modifiés lors de l'AG de 2017.

Par rapport aux droits d'inscriptions d'une équipe en BENE League, il est décidé que ceux-ci seront fixés à 225 euros, soit la moitié du montant demandé aux clubs de D1.

## 5. Affaires techniques

❖ **Centre de formation**

Pour la rentrée 2016/2017, le centre devrait normalement compter 5 stagiaires du Hainaut - 10 de Liège - 2 Brabant - 1 de Namur.

Malheureusement, le CF ne comptera qu'un seul gardien suite à l'arrêt du second pour raison scolaire (stage en entreprise). Des contacts ont déjà été pris pour remédier à la situation.

❖ **Finales jeunes URBH**

Superbe organisation par le HC Eynatten-Raeren. Succès de foule.

Nous avons assisté à des matchs de qualité. Nous avons pu apprécier la qualité des prestations des jeunes filles de l'Union Beynoise et des préminimes de la Renaissance de Montegnée, de même que les titres remportés par les minimes et cadets du HC Eynatten-Raeren.

❖ **Courriers**

Le président est particulièrement heureux de mettre notre personnel technique à l'honneur. Nous avons en effet reçu un courrier du père de Torben Matzken (HC Kraainem) qui remercie Thomas et Jonathan pour la qualité de leur travail par rapport au centre de formation. Torben intégrera le centre de formation du club de Fuchs Berlin. Ensuite, nous avons reçu un mail félicitant Benoît Neuville pour la qualité de son intervention dans le cadre d'une formation continue obligatoire organisée par la faculté des sciences de la motricité de l'ULB pour des licenciés en éducation physique. Il lui a même été demandé d'écrire un article pour la revue de l'Education Physique sur la thématique de sa formation.

A une époque où les critiques sont si faciles, il est réconfortant de recevoir ce type de félicitations.

❖ Se référant à la formation continue des 11 et 12.06.16, J.F. Hannosset fait remarquer que plusieurs personnes ont regretté que certains détenteurs de licence A ne pouvaient y participer.

Selon lui, ce type de formation devrait être accessible à tous les détenteurs de licences A et B.

J.L. Dessart précise qu'il agissait d'une organisation URBH mise en place par G. Petitgirard avec l'aide de J. Vandeberg et L. Panis.

Le président précise qu'il a également fait part de son regret que le nombre de participants ait été limité dans un premier temps aux entraîneurs de BENELeague et de D1 (puis étendu à la D2) mais il s'agissait d'un choix délibéré du DTN qui ne souhaite pas que l'ensemble des entraîneurs, tous niveaux confondus, reçoivent un même discours.

J.F. Hannosset souhaite que la commission technique prévoit une formation continue à l'attention des entraîneurs détenteurs d'une licence « B » dans les 3 mois à venir (avec également un nombre important de crédits heures).

## 6. URBH

❖ **CEP - Réunions des 24-05-2016 et du 23-06-2016**

Compte-rendu de la réunion du 24.05 et de l'exposé de P. Moons par S. Moonen et T. Pierloot.

L'objectif de P. Moons est de placer durablement la Belgique dans les 20 meilleures nations européennes.

Pour ce faire, il veut une structure claire et équilibrée et des procédures transparentes. L'URBH doit respecter scrupuleusement toutes les obligations des ASBL.

La composition du CEP serait modifiée. D'une part, chaque ligue ne serait plus représentée que par deux membres de son CA et d'autre part, apparaissent deux « indépendants » (1 F et 1 N). P. Moons a déjà approché certaines personnes. Le président, le SG et le trésorier complèteraient l'équipe.

Le président n'aurait pas droit de vote et un statut « a linguistique ».

Echanges de vue concernant l'opportunité d'avoir 2 ou 3 administrateurs par ligue.

Il s'agirait de prévoir qu'en cas de cessation de cette organisation, on revienne à la situation actuelle avec la présidence pour la LFH. Des évaluations annuelles seront également nécessaires.

Le C.A. se prononce à l'unanimité en faveur de la proposition de P. Moons moyennant quelques réserves notamment par rapport à la situation du S.G. . S. Moonen participera à la réunion du 23.06.16 en remplacement de J.F. Hannosset.

### ❖ *Feuille de match digitale*

Le sujet sera de nouveau abordé en réunion du CEP de jeudi même si un mail de la SG VHV a confirmé que le projet était « en attente ».

### ❖ *BENE-League*

Une réunion est programmée ce samedi 25-06-2016.

### ❖ *Equipes nationales*

Le match contre la France se déroulera à Liège grâce aux bons contacts du SG avec le service des sports de la Province de Liège. 4000 places. Retransmission prévue le 06.11.16 par la VRT et la RTBF.

Une réunion préparatoire est programmée le 29-06-2016.

Pour les prochains matchs, l'URBH a des contacts avec le complexe Sportoase de Leuven. Ce centre deviendrait la salle des Red wolves. Possibilité d'y organiser chaque année les finales de coupe. Cela présente des avantages (Infra, parking, entreposage du gerfloor, position centrale,...).

Le CA est favorable à cette formule et marque son accord pour que les discussions s'intensifient.

Accord au niveau URBH quant à la nécessité d'établir un cahier des charges ou un « roadbook » pour que toutes les manifestations URBH, ainsi que de revoir l'ensemble des différents contrats.

## 7. Arbitrage

- ❖ Les problèmes d'arbitrage évoqués par le chef-arbitres lors de la précédente réunion ont été partiellement résolus.
- ❖ Evocation des nouvelles règles édictées par l'IHF et d'application à partir du 01.07.16.

## 8. Propagande

- ❖ Deux nouveaux clubs en formation devraient prochainement voir le jour à Tenneville et Godinne.
- ❖ Un Comité provincial (4 personnes) a été créé en province du Luxembourg et un autre verra bientôt le jour en province de Namur.
- ❖ Un championnat officiel sera organisé en province de Namur à partir de la saison 2016/2017. Les clubs qui y participent doivent avoir le statut de « club stagiaire ».
- ❖ La structure gonflable de la LFH a été récemment prêtée au service des sports de la province de Liège, à la maison des sports de Nivelles et au club de Tubize.
- ❖ Le 01.10.16, à Mons dans le cadre de l'Ethias Trophy, des initiations sportives seront proposées aux nombreux spectateurs. Le C.P. Hainaut se chargera de coordonner les initiations au handball.

## 9. Courrier

- ❖ Suite au courrier de l'Union Beynoise, la C.A. décide d'accorder une dérogation pour que les jeunes filles nées en 2002 puissent disputer le championnat de D1 LFH Dames 2016/2017.

## 9. Divers

- ❖ Suite à la demande de la commission technique, le C.A. ne peut répondre favorablement à la demande de modification du règlement concernant les U18 ni à la proposition d'impliquer un conseiller technique dans les différentes commissions de championnat.

Prochaine réunion le 16.08.2016